

Monsieur le Directeur Interrégional,

Les événements tragiques d'Incarville nous rappellent l'importance de la sécurisation des structures pénitentiaires, des Personnels, de nos missions...

Les mesures mises en œuvre, ou en cours de déploiement, pour sécuriser les différents sites vont améliorer certaines situations sensibles.

Pour exemple, les travaux allant en ce sens, la mise en place des grilles et des clôtures entourant la direction interrégionale, ont pour but de sécuriser le site, l'ensemble des Personnels présents sur le site ainsi que leurs véhicules. Des dispositifs appréciés mais dont l'efficacité reste partielle en l'état...

Le nombre d'agents ne cesse d'augmenter d'année en année (et verra son nombre encore augmenter !) tout comme le parc des véhicules professionnels (administratifs) alors que le parking des personnels n'a pas, pour sa part, augmenté proportionnellement.

En conséquence, les agents se retrouvent dans l'obligation de se stationner sur des emplacements non autorisés, inadaptés et non sécurisés, comme en atteste ces quelques photos...

La proximité de la sortie d'autoroute confronte les agents et leurs véhicules à un danger certain lorsqu'ils arrivent le matin ou repartent le soir du siège.



Prochainement, les collègues de l'ERIS Strasbourg quitteront leurs locaux du siège pour investir la nouvelle base ERIS de Souffelweyersheim.

A ce titre, **L'UFAP UNSa Justice** vous saisit sur le devenir du parking actuellement dédié et occupé par leurs véhicules et vous propose une réflexion avec d'hypothétiques solutions viables exposées ci-dessous :

- Récupérer le parking des ERIS et le mettre au profit des familles. Ces dernières auraient accès à la maison d'arrêt uniquement par le passage piéton, permettant ainsi d'accroître la sécurité du domaine pénitentiaire. Ce parking d'une capacité de 25 places pourra très largement les accueillir pour accéder aux parloirs de la Maison d'Arrêt de Strasbourg.
- Attribuer une partie du parking situé devant la maison d'arrêt de Strasbourg pour les personnels de la direction interrégionale (par exemple 30 places) le parking actuel comptant 50 places. Le restant des places libres seraient attribués quant à elles aux intervenants extérieurs et aux personnels de la maison d'arrêt n'ayant pas réussi à obtenir une place sur le parking à l'arrière de la Maison d'Arrêt. La barrière pourrait ainsi rester fermée et les plaques enregistrées (Système LAPI) afin de faciliter l'accès des véhicules autorisés. Ce système permettrait in fine au personnel de ne plus avoir besoin de sortir de l'enceinte du domaine pénitentiaire en passant par le passage se situant entre les logements de fonction / des PREJ et le siège de la DISP.

Nos propositions permettraient donc d'obtenir plus de places disponibles. Les solutions ainsi apportées amélioreraient considérablement la situation actuelle en optimisant le stationnement sur site, tout en garantissant la sécurité des personnels, des véhicules personnels et administratifs grâce à cette redistribution des places de parking.

***Des modifications qui apporteraient un accroissement de la capacité de stationnement du site sans pour autant engendrer des coûts disproportionnés ni engager des travaux trop importants.
Le confort et la sécurité de chacun s'en trouveraient grandement améliorés...***

L'UFAP UNSa Justice reste à votre entière disposition pour échanger de ces dispositions et des améliorations possibles.

Pour le bureau local **UFAP UNSa Justice** DISP Siège

Nelly RISSE et Philippe STEINER